

L'ANAP lance le dispositif d'accompagnement des projets SI production de soins Hôpital 2012

Le 9 février 2010, l'ANAP a organisé à Paris la journée nationale de lancement du dispositif d'accompagnement des projets « systèmes d'information-production de soins » financés par le plan Hôpital 2012. Ses objectifs : la sécurisation des investissements financés par le plan Hôpital 2012, par la réussite des projets individuels mais aussi la constitution d'une culture commune et la diffusion des bonnes pratiques.

Plus de 200 professionnels (directeurs, directeurs des systèmes d'information, responsables des projets Hôpital 2012 de leurs établissements...) ont assisté à la journée nationale de lancement de l'accompagnement des 89 projets (dont 32 dans le cadre d'une mutualisation) « SI-production de soins » financés par le plan Hôpital 2012. L'informatisation de la production de soins regroupe des projets variés comme le dossier médical, le dossier de soins, la gestion de la prescription ou encore la production médico-technique, la gestion de la pharmacie, des blocs opératoires...

Pour assurer la réussite de ces projets, l'ANAP pilote un accompagnement en collaboration avec la DHOS, les Agences Régionales, l'ASIP, la HAS, les fédérations (FHF, FHP, FEHAP, FNCLCC, FNEHAD) et les représentants des CH et des CHU et des collèges de DSIO. Autant de partenaires qui étaient représentés à la journée nationale de lancement, qui a permis de détailler l'appui proposé aux établissements, sur trois niveaux :

- **Un niveau régional** avec des revues régionales de projets organisées par l'ANAP et les Agences Régionales deux fois par an, au printemps et à l'automne, pour connaître les avancées des projets et faciliter l'échange et le partage entre les porteurs de projets. La première campagne se déroule de février 2010 à début avril 2010, et la 1^{ère} revue régionale aura lieu le 16 février 2010 en Ile de France.
- **Un niveau national** avec l'organisation de journées nationales, 2 à 3 par an, pour diffuser les avancées des projets du plan et diffuser les retours d'expérience. Ces journées permettront aux professionnels de bénéficier de l'expérience de leurs pairs tant sur la gouvernance organisationnelle que sur celle des systèmes d'information.
- **Un niveau local-structures de santé** : avec en premier lieu la mise à disposition d'un outil d'autodiagnostic téléchargeable sur le site de l'ANAP et utilisable de manière autonome. Cet outil doit permettre aux porteurs de projets d'identifier les zones de risque de leur projet, et d'arriver à un consensus entre les « décideurs » et le chef de projet sur le premier plan d'actions à mettre en œuvre immédiatement.
En second lieu, les structures peuvent faire une demande de diagnostic partagé à l'ANAP. Ce diagnostic partagé, réalisé par l'ANAP, permettra d'aboutir à un plan d'actions à mettre en œuvre par la structure.
La mise en œuvre du plan d'actions peut se faire avec un appui spécifique de l'ANAP. Cet appui fera l'objet d'une contractualisation.

Les présentations faites lors de cette journée, les outils et tous les documents qui peuvent être utiles aux porteurs de projet sont en téléchargement sur le site de l'ANAP, www.anap.fr.

Contact : Anne Cassaing
communication@anap.fr
06.26.83.62.25